

## UN PEU PERDUE

---

Par [Inconnu6440](#) Posté le 15/07/2024 à 21h22

Bonjour,

Je ne sais pas trop comment décrire ma situation mais j'ai besoin de vos ressources.

Je suis en couple depuis 5 ans avec mon compagnon avec lequel j'ai un bébé de 9 mois.

A notre retour de vacances, monsieur m'a avoué via une lettre son addiction qu'il a depuis plus de 15 ans ( je ne m'en suis jamais doutée).

Je savais qu'il jouait mais quand je m'en étais inquiéter il m'avait dit qu'il gérer la situation.

Il m'a alors avoué qu'il avait énormément de dette et qu'il avait été condamné pour cela. Une somme énorme... à 6 chiffres...

Et que maintenant et depuis 7 mois il était retourner au plus haut de son addiction. Il m'a menti en me disant qu'il travaillait hors il touchait le pôle emploi, pendant que moi je bossais comme une acharnée...

A vide mes comptes épargnes ainsi que celui de notre fils...

Ces informations m'ont anéanti, moi qui avait une confiance aveugle en lui, tout s'est effondré.

Il veut changer' il a trouver du travail, à rendez vous avec un addictologue, à fait la demander pour bloquer les sites de jeu.

Il veut faire des efforts je le vois, je suis partie me ressourcer chez mes parents et avons décider de faire une pause je ne sais pas si je suis capable de tout encaisser

Comment vivre après une telle trahison ? La peur constante d'une rechute ? Que fera t il la prochaine fois ? Peut-on guérir de cette maladie ? Je pense aussi à mon fils !

J'espère avoir été claire merci à ceux qui me liront et bon courage !

## 1 RÉPONSE

---

**Moderateur** - 13/08/2024 à 10h52

Bonjour,

Vous résumez très bien ce que peut être le choc d'une telle découverte. D'autres proches comme vous se sont retrouvé(e)s dans cette exacte situation de n'avoir rien vu et de découvrir le "pot aux roses" quand beaucoup de dégâts ont été faits déjà. Pour cela ne vous culpabilisez pas. C'est normal de faire confiance de prime à bord à son conjoint.

Ce qui est plutôt positif c'est qu'il vous l'ai avoué spontanément - cela a dû être très difficile pour lui mais aussi un gros soulagement - et qu'il fasse des efforts pour s'en sortir. Il n'est pas tiré d'affaire mais au moins il fait quelque chose dans la bonne direction et c'est ce qu'il faut retenir pour le moment.

L'addiction aux jeux impose d'être dans le temps présent, dans l'ici et maintenant. On ne peut pas vous dire s'il va s'en sortir, dans combien de temps, etc. Mais on peut regarder ce qu'il fait aujourd'hui, maintenant : des efforts, il est conscient de son problème, il semble vouloir arrêter. C'est ce que vous pouvez obtenir de mieux et ce qui vous aidera à reconstruire votre relation avec lui. Il ne vous est pas demandé d'avoir confiance mais si vous arrivez à dialoguer, s'il est transparent sur ce qu'il fait, ses envies, ses éventuelles rechutes vous pouvez avoir raisonnablement confiance dans l'avenir. Il est important aussi qu'il se fasse aider par des professionnels en parallèle.

De votre côté essayez de ne pas focaliser toute votre relation sur cet unique - gros - problème. Il ne faut pas que cela vous use et vous rende malade. Essayez de mettre en place des mesures pour protéger vos finances (pas de compte commun, pas d'accès à vos comptes ou à ceux de votre fils de sa part), de vous mettre d'accord sur qui règle quoi à la maison. Comprenez aussi que même s'il souhaite arrêter de jouer cela peut être "plus fort que lui" parce qu'il s'agit d'une addiction, d'une perte de contrôle sur sa volonté. Cela ne doit pas tout excuser mais cela doit vous aider à mieux comprendre - peut-être - qu'il ait des moments de "faiblesse".

Enfin, essayez de ne pas en faire une "maladie de la honte" et de vous taire sur ce qui se passe. C'est important que vous puissiez en parler avec des proches et de recevoir leur soutien. Cela vous aidera à y voir plus clair sur ce que vous pouvez et voulez faire. Les professionnels des addictions peuvent vous aider également, par exemple par l'entremise d'un CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie). Les CSAPA reçoivent l'entourage des personnes ayant une addiction et les consultations sont gratuites.

N'hésitez pas à nous appeler (09 74 75 13 13) pour en parler et obtenir les coordonnées d'un CSAPA. Notre annuaire peut aussi vous permettre d'en trouver : <https://www.joueurs-info-service.fr/Adresses-Utiles>

Cordialement,

le modérateur.

---